



## from the nstu president

### The steps to the new provincial agreement

Dear colleague,

We have a new provincial agreement. Seventy eight per cent of our members turned out to vote. Of those that voted, 63.3 per cent approved the agreement. This acceptance allows us to move on with the important work we do in the classroom each day. And it sets the stage for the next round of negotiations which your union will now begin to focus on.

Your asking package is developed by the Provincial Economic Welfare Committee, which examines submissions from individual members, Locals, Professional Associations, Provincial Executive, educational site staffs, Standing Committees of the NSTU, ad hoc committees of the NSTU, Regional Economic Welfare Committees, and Regional Representative Councils. In the development of the salary component of the asking package, it was felt that refraining from submitting a concrete figure would provide the negotiating team with the best opportunity and the most flexibility to present its arguments for salary increase. One per cent in each of two years was all that was offered and the government would not budge from this position.

The Provincial Executive chooses the negotiating team and agrees to the asking package. You may remember that when the union finalizes an asking package, we present it to you, our members. Everyone receives a copy.

The negotiation process is strategic. We make a list of the things we want. The government makes a list of things it wants. It goes back and forth, often several times. Trust and respect is essential between these two sides, as is confidentiality.

Did we want more? Yes. Do teachers deserve more? Absolutely. We knew, however, that you wanted us to reach an equitable agreement, and that other issues needed to be brought to the table. Many of these other issues revolve around workload.

I get emails weekly from teachers telling me about workload and meetings, and how it is getting harder and harder to balance it all. In fact, a few pages ahead in *The Teacher* you will read an excellent letter from an experienced teacher who lays out the many and varied tasks she must complete every single day, AFTER she finishes the work of teaching.

We have commitments from the Department of Education by way of Letter of Understanding and a Letter of Commitment to form a joint committee to review the relevance and redundancy of assessment, the necessity of Accreditation, the implementation of DOE and Board initiatives and the implementation of technology, and to reexamine the necessity of non-teaching tasks such as data collection.

For those reasons, the negotiating team advised that the Provincial Executive recommend acceptance of this deal. They didn't do it quickly, or without passionate debate. Ultimately, our leaders felt that this was the best possible deal that could be achieved at this time.

From the time the first asking package was put together until the tentative agreement was sent out to you, a year had gone by. The union sent out 14 negotiation bulletins, keeping you informed of the various stages of the negotiation process.

Our staff members held regional meetings all over the province. A copy of the tentative agreement was given to each of our members. Our membership is comprised of educated, professional individuals who are able to make informed decisions for themselves after attending information sessions and reading the tentative agreement. Ultimately it is up to you.

We hold regional meetings regarding the tentative agreement in facilities large enough to accommodate all of our members. If you did not attend one of these regional meetings, I encourage you to attend in the future. It is always better to receive information firsthand.

Our guidelines state that there is a media blackout during negotiations and until the **vote is held**. Questions have been asked about **why** the union did not respond to the questions from the media **prior** to the vote. It is the **union's policy not to discuss** negotiations, the tentative agreement, **or any other aspect of negotiations** before or during the vote.

If the tentative agreement had been rejected by the membership, the dispute resolution options available to the NSTU pursuant to the *Teachers' Collective Bargaining Act* are limited. Teachers would expect that with a vote to reject the tentative agreement the Provincial Executive would request that the membership vote to give the NSTU a strike mandate. The procedures and time lines for a possible strike are set out in the *Teachers' Collective Bargaining Act*.

We have settled for a two-year agreement, which will enable us to revisit our salary and working conditions very soon. In fact, we will be preparing another package for your consideration this school year. Soon we will be calling for submissions from members like you who want a voice at the table for the next round of these essential talks. We want your participation and input.

Once again, just as in the asking package for this agreement, we will base our next package upon the issues identified by resolutions passed at Annual Council and by submissions. The Provincial Economic Welfare Committee will draw upon these to develop our 2012 package.

At this time I want to thank the members, the Provincial Economic Welfare Committee, the negotiating team, Provincial Executive, Local Presidents, school reps and NSTU staff members. All of these groups and individuals play a vital role in the process leading up to the provincial vote – from putting the asking package together, to negotiating, to setting up regional meetings, to disseminating information, and, on voting day, to sitting down in front of a computer and voting!

**This is your union and this is your contract.** I encourage you to continue taking an interest in the negotiation process and becoming an active participant in your union. Thank You.

### Les étapes qui ont mené à la nouvelle convention provinciale

Cher collègue,

Nous avons une nouvelle convention provinciale. Soixante-dix-huit pour cent de nos membres ont participé au vote. Parmi ceux qui ont voté, 63,3 % ont approuvé l'accord. Cette approbation nous permet d'aller de l'avant en vue de réaliser le travail important qui nous occupe chaque jour dans nos classes. Et cela prépare le terrain pour la prochaine série de négociations que votre syndicat va maintenant commencer à envisager.

Votre cahier de revendications est élaboré par le Comité provincial du bien-être économique, qui étudie les soumissions faites par les membres, les sections locales, les associations professionnelles, le Comité exécutif provincial, le personnel des établissements d'enseignement, les comités permanents et les comités spéciaux du NSTU, les comités régionaux du bien-être économique et les conseils des représentants régionaux. Lors de l'élaboration de la composante salariale du cahier de revendications, nous avons eu le sentiment qu'il était préférable de ne pas proposer de chiffres précis afin de donner à l'équipe de négociations la meilleure chance et la plus grande flexibilité pour présenter ses arguments en faveur d'une augmentation des salaires. Un pour cent pour chacune des deux années est tout ce qui nous a été offert et le gouvernement est resté fermement sur cette position.

Le Comité exécutif provincial choisit l'équipe de négociations et accepte le cahier de revendications. Vous vous souvenez probablement que lorsque le syndicat met la dernière main au cahier de revendications, nous le montrons à tous nos membres. Chacun en reçoit une copie.

Les négociations sont un processus stratégique. Nous faisons une liste de ce que nous voulons. Le gouvernement établit une liste de ce qu'il veut. Ces listes vont de l'un à l'autre, souvent plusieurs fois. La confiance et le respect entre les deux parties sont essentiels, tout comme la confidentialité.

Est-ce que nous voulions davantage? Oui. Est-ce que les enseignants méritent davantage? Absolument. Nous savions toutefois que vous vouliez que l'accord conclu soit équitable et que les autres questions devaient également faire l'objet de négociations. La plupart de ces autres questions portent sur la charge de travail.

Je reçois chaque semaine des courriels d'enseignants qui me parlent de la charge de travail, des réunions et de la difficulté de plus en plus grande de trouver un juste équilibre entre tout cela. D'ailleurs, dans les premières pages de *The Teacher*, vous pourrez lire une excellente lettre écrite par une enseignante expérimentée qui décrit les tâches nombreuses et diverses qu'elle doit accomplir chaque jour, APRÈS avoir terminé son travail d'enseignement.

Le ministère de l'Éducation s'est engagé par le biais d'une lettre d'entente et d'une lettre d'engagement à établir un comité conjoint pour examiner la pertinence et la redondance des évaluations, la nécessité de l'accréditation, la mise en œuvre des initiatives du ministère de l'Éducation et des conseils scolaires et l'implémentation de la technologie et pour réexaminer la nécessité des tâches non liées à l'enseignement comme la collection des données.

Pour ces raisons, l'équipe de négociations a conseillé au Comité exécutif provincial de recommander que cette offre soit acceptée. Les membres du comité n'ont pas agi précipitamment et les débats ont été passionnés. En fin de compte, nos dirigeants ont eu le sentiment qu'il s'agissait de la meilleure offre que nous puissions obtenir pour le moment.

Entre le moment où le premier cahier de revendications a été établi et le moment où l'accord préliminaire vous a été envoyé, une année s'est écoulée. Le syndicat a envoyé 14 bulletins relatifs aux négociations, pour vous tenir au courant des différentes étapes du processus de négociation.

Nos cadres de direction ont tenu des réunions régionales partout dans la province. Une copie de l'accord préliminaire a été distribuée à chacun de nos membres. Nos membres sont composés d'individus professionnels et instruits qui sont capables de prendre leurs propres décisions en toute connaissance de cause après avoir assisté aux sessions d'information et avoir lu l'accord préliminaire. En fin de compte, c'est vous qui décidez.

Nous avons tenu les réunions régionales concernant l'accord préliminaire dans des salles suffisamment spacieuses pour réunir tous nos membres. Si vous n'avez pas assisté à l'une de ces réunions régionales, je vous encourage à le faire à l'avenir. Il est toujours préférable de recevoir l'information de première main.

Nos directives stipulent qu'un embargo médiatique doit être respecté durant les négociations et jusqu'à **la tenue du vote**. On nous a demandé **pourquoi** le syndicat n'avait pas répondu aux questions des médias **avant** le vote. **La politique du syndicat est de ne pas discuter** des négociations, de l'accord préliminaire **ou de tout autre aspect des négociations** avant et pendant le vote.

Si l'accord préliminaire avait été rejeté par les membres, les options de résolution de conflit dont aurait disposé NSTU en vertu de la *Teachers' Collective Bargaining Act* (loi sur les négociations collectives des enseignants) auraient été limitées. Dans le cas d'un vote rejetant l'accord préliminaire, les enseignants se seraient attendus à ce que le Comité exécutif provincial demande aux membres de voter pour donner au NSTU un mandat de grève. Les procédures et les échéances pour une grève éventuelle sont stipulées dans la *Teachers' Collective Bargaining Act* (loi sur les négociations collectives des enseignants).

Nous avons accepté une entente pour deux ans, ce qui nous permettra de revoir nos salaires et nos conditions de travail très bientôt. D'ailleurs, nous allons préparer un nouveau cahier de revendications à vous soumettre au cours de la présente année scolaire. Nous allons bientôt solliciter des soumissions de membres comme vous qui veulent faire entendre leur voix lors de la prochaine série de ces négociations essentielles. Nous avons besoin de votre participation et de vos suggestions.

Une fois encore, tout comme pour le cahier de revendications utilisé aux fins de la présente entente, nous allons baser notre prochain cahier de revendications sur les questions cernées dans les résolutions adoptées à l'assemblée générale annuelle et dans les soumissions. Le Comité provincial du bien-être économique s'appuiera sur cela pour mettre au point notre cahier de revendications 2012.

Dans la mesure où il s'agit d'un cycle continu, je voudrais prendre le temps de remercier les membres, le Comité provincial du bien-être économique, l'équipe de négociations, le Comité exécutif provincial, les présidents de section locale, les représentants d'école et les cadres de direction du NSTU. Tous ces groupes et tous ces individus jouent un rôle crucial dans le processus menant au vote provincial – à partir de l'élaboration du cahier de revendications, en passant par les négociations, l'organisation des réunions régionales et la diffusion de l'information, jusqu'au jour du vote où ils s'assoient devant un ordinateur pour voter.

**C'est votre syndicat et c'est votre convention.** Je vous encourage à continuer à vous intéresser au processus de négociation et à participer activement au sein de votre syndicat. Merci.